

"Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire et surtout la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien" - JULES CLARETIE



Villeneuve Loubet Terre de jeux 2024

Chères Villeneuvoises,
Chers Villeneuvois,

Labellisée "France Terre de Jeux 2024" et retenue comme centre de préparation en haltérophilie pour les Jeux Olympiques et Paralympiques notre commune accueillera, entre autres, les haltérophiles de la Francophonie.

Voilà pourquoi nous devons adapter la salle Monique Maurice et étendre son plateau d'entraînement. Profitant de cette circonstance, nous avons créé la salle d'arts martiaux qui nous manquait et offert ainsi un lieu d'entraînement et de compétitions à nos sportifs.

L'Espace Monique Maurice s'intègre également mieux dans son environnement naturel que nous avons réaménagé.

Représentant 2,3 M€ (dont près de la moitié en subventions), cet investissement intervient après que le budget communal ait dû supporter les intempéries de 2019 (11 M€ de dégâts) et les conséquences du Covid 19.

Alors que l'inflation a fait exploser le coût des matériaux, de l'énergie et des denrées alimentaires, notre rigueur budgétaire sur les frais de fonctionnement a permis cet investissement.

Là encore, notre politique, engagée depuis 2014, pour la transition énergétique a permis de réduire l'impact du coût de l'énergie.

A la différence du gouvernement, les communes bouclent des budgets en équilibre et, après les émeutes factieuses de juin auxquelles les maires ont dû - seuls - faire face, les propos du Chef de l'État critiquant les maires pour la taxe foncière ne sont pas acceptables.

La hausse sur la taxe foncière (dont 80% sont imputables à l'État) sert à financer l'augmentation (imposée par le gouvernement) des salaires des agents municipaux avec 2 années consécutives de revalorisation de l'indice qui n'avait pas bougé depuis plusieurs années.

Bien Cordialement

Lionnel LUCA
Maire de Villeneuve Loubet

L'Espace Monique Maurice



Taxe foncière : l'État filou !



“Depuis la suppression de la taxe d'habitation, il y a désormais deux catégories de contribuables : les locataires qui ne paient rien et les propriétaires qui paient tout !”
C'est le constat dressé par le maire qui, par ailleurs, dénonce les mensonges de l'État concernant la valeur locative.

LA PREUVE PAR VOTRE FEUILLE D'IMPÔT

CE QU'ON VOUS MONTRE...

...CE QU'ON VOUS CACHE !

Taxes foncières 2023		Commune	Taxes foncières 2023		Commune
Propriétés bâties	Taux 2022	26,17 %	Taux 2022	26,17 %	Propriétés bâties
	Taux 2023	26,96 %	Taux 2023	26,96 %	
	Adresse		Variation commune	+3,01 %	
	Base	2767	Adresse (Valeur locative)		
	Cotisation	746	Base 2022 (État)	2584	
	Cotisation lissée		Base 2023 (État)	2767	
	Adresse		Variation État	+7,10 %	
	Base		Adresse		
	Cotisation		Base		
	Cotisation lissée		Cotisation		
Cotisation 2022	676	Cotisation lissée			
Cotisation 2023	746	Cotisation 2022	676		
Variation	+ 10,36 %	Cotisation 2023	746		
		Variation (Produit)	+ 10,36 %		

L'État filou, c'est l'État masqué qui s'incruste dans la colonne "Commune" sans indiquer sa part d'augmentation pour laisser croire que le taux final est de la seule responsabilité de la commune, alors que sur la variation de 10,36%, il y a 7,10% imputables à l'État.

Ci-dessus : l'exemple est donné pour un couple sans enfant, propriétaire d'une villa de 95m² avec jardin

Ce que vous ne savez pas !

Cette année, la taxe foncière était accompagnée d'une lettre explicative au bas de laquelle on pouvait lire à propos de la suppression de la taxe d'habitation : **“Pour les collectivités, sa suppression a été intégralement compensée par l'État”**. Un mensonge qui fait réagir Lionel Luca car **“le compte n'y est pas !”**.

Et ce, pour plusieurs raisons.

Alzheimer gouvernemental

“En 2013, insiste le maire, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) - due par le gouvernement pour ce que les communes font à sa place - (activités péri-scolaires, assistantes maternelles, passeports, cartes d'identité, PACS...) était de 2,2 M€. Dix ans plus tard, elle n'est plus que de 359.000 €, soit une baisse de 83%.

Mesures populaires et im(pôt)pulaires

S'il oublie de donner, le gouvernement n'oublie pourtant pas de prendre :

“Les prélèvements de l'État (FPIC : Aide aux communes

dites “pauvres” et loi SRU) représentent quelque 1.030.000 € contre 310.000 € il y a dix ans, soit une hausse de 232%.

Le président de la République se targue d'avoir supprimé la taxe d'habitation mais il oublie de préciser que la commune ne reçoit la compensation de ce que les locataires payaient que jusqu'à la suppression de la taxe d'habitation.

En revanche, aucune compensation de l'État pour les nouveaux locataires qui ne contribuent plus mais pour lesquels il faut bien réaliser les équipements nécessaires (infrastructures routières, crèches, centre de loisirs...)

Désormais, il y a donc ceux qui paient qui ne sont pas tous riches (les propriétaires) et ceux qui ne paient rien (les locataires) qui ne sont pas tous pauvres.

L'État généreux avec l'argent des communes

La revalorisation du traitement des agents communaux décidée par l'État (de 3,5 points d'indice

soit 7 à 10% en 2022 et de 1,5 point d'indice en 2023 soit 5%) est supportée par la commune et elle s'ajoute à la progression automatique des salaires. De fait, la hausse de 9% cette année sert à financer l'augmentation des salaires des agents.

Bon à savoir !

Pour finir, la commune ne perçoit que 70% du montant de votre impôt.

Le reste va aux :

- **Syndicat de commune** comme le SICTIAM (Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales des A.-M.)
- **Taxes spéciales** pour le financement de la Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, Chambre d'agriculture...
- **La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis** pour les ordures ménagères et la Gemapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Important

La baisse de la taxe des ordures ménagères décidée par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a permis de réduire la hausse du montant à payer à 9,09% et non 10,36%.

Taxe foncière : la valeur locative toujours “planquée” par l'État !

Contrairement à l'État, la commune assume ses responsabilités. C'est en toute transparence qu'elle informe les villeneuvois sur l'augmentation de la taxe foncière 2023.

Cette augmentation est de 9% et s'articule ainsi :

- + 7,1% de hausse de la base fixée par l'État et tenant compte de l'inflation,
- + 1,9% de réajustement du taux communal qui correspond à l'augmentation des traitements des fonctionnaires décidée par l'État, soit environ 10% en 2022 et 5% en 2023 ce qui représente 1 M€ pour la commune.

De plus, les élus villeneuvois sont les seuls à avoir refusé la revalorisation de leurs indemnités (identiques à celles de 2014) qui est alignée sur celle des fonctionnaires.

Il est malhonnête de faire apparaître dans la colonne “Commune” les informations sur la base de l'État laissant croire à une augmentation essentiellement imputable à la commune ! La commune a par ailleurs absorbé toutes les autres hausses sans répercussion sur les contribuables (denrées alimentaires, fluides, énergie...). Elle a maintenu la qualité de service (P'Tits musclés, P'tits curieux, sécurité aux abords du collège...).

En bref, ce ne sont pas les pourcentages qui comptent mais le total à payer à la colonne “Montant de votre impôt”, soit une hausse en moyenne de 9% pour les Villeneuvois dont 7,1% sont imputables au gouvernement qui l'a fait voter par le Parlement (Sénat et Assemblée Nationale).

En rouge : ce que l'État “omet” de vous rappeler

Frais de gestion de la fiscalité directe locale 2022	39
Montant de votre impôt 2022	957

En noir : ce que vous découvrez sur votre feuille d'impôt

Frais de gestion de la fiscalité directe locale	42
Montant de votre impôt	1044
Variation 2023/2022	9,09%

Mensonge présidentiel en direct !

Dimanche 24 septembre sur TF1 et France 2

Macron déclare : **“Quand vous avez votre taxe foncière qui augmente, ce n'est pas le gouvernement c'est votre commune”**. On a pu démontrer, feuille d'impôt à l'appui, que c'est un mensonge. C'est bien le gouvernement qui a augmenté de 7,1% les valeurs locatives sur lesquelles sont appliqués les taux communaux.

La réaction de l'Association des Maires de France (A.M.F.) n'a pas tardé après la diffusion de l'interview présidentielle. Dans son communiqué de presse intitulé **“Taxe foncière : l'injuste polémique lancée par le Président de la République”**, l'A.M.F. précise : **“[...] tous les élus constatent que la suppression de la taxe d'habitation a profondément déstabilisé la fiscalité locale en la concentrant sur la seule taxe foncière.**

À aucun moment depuis 2017 l'Exécutif n'a proposé de construire un cadre renouvelé.”

D'ailleurs, les communes qui n'ont pas augmenté leur taux ont toutes subi une hausse de 7,1% au minimum.

Car s'il y a une taxe foncière intercommunale (comme dans la Métropole Nice Côte d'Azur) et si la taxe des ordures ménagères augmente (comme dans la Métropole Nice Côte d'Azur), l'augmentation totale variera au minimum de 15% pour toutes les communes de la Métropole Nice Côte d'Azur.

A la différence du gouvernement qui donne des leçons et du Président qui le prend de haut, les communes votent des budgets en équilibre. Contrairement au gouvernement, elles ne pratiquent pas le déficit financé par la dette !

L'Espace Monique Maurice centre de préparation olympique



Hommage



L'inauguration du complexe sportif comprenant l'extension de la salle d'haltérophilie et la création d'une salle d'arts martiaux rappelle l'importance que Villeneuve **accorde au sport pour tous** et aux équipements de haut niveau.

Villeneuve Loubet relève le "pari" 2024

Labellisée "Ville active et sportive" (3 lauriers), la commune a aussi, sous l'impulsion de Jean-Paul Bulgaridhès, adjoint au Sport, été qualifiée "Terre de Jeux 2024".

C'est ce qui a justifié l'extension de la salle Monique Maurice en Espace Monique Maurice. Cette extension porte la surface de la salle d'haltérophilie à 1.000m² et comprend 6 plateaux d'entraînement supplémentaires, une salle de massage et un bureau administratif.

Émotion et compétition

"Cet équipement nous en avions besoin, a expliqué Jean-Paul Bulgaridhès, adjoint au Sport,

lors de l'inauguration, parce que nous sommes centre de préparation pour les Jeux Olympiques en haltérophilie mais aussi parce que les 600 pratiquants d'arts martiaux de la commune le méritent".



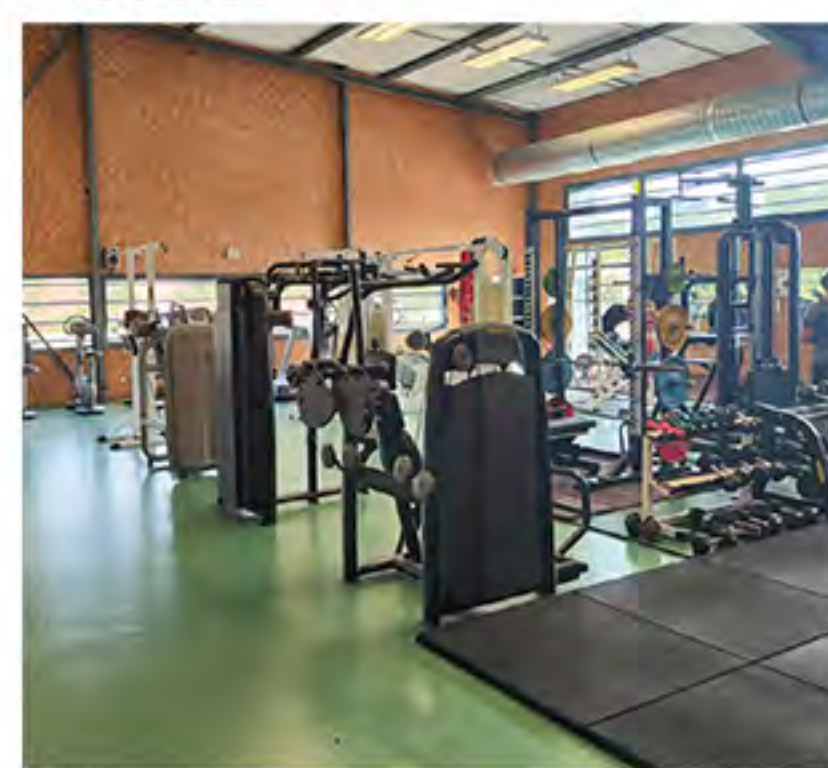
De son côté Sylvie Marchand, conseillère municipale et présidente de l'ESVL Haltero Muscu Gym se souvient :

"En 2006, deux jours avant son décès accidentel, Monique Maurice et moi imaginions le projet d'une grande salle. C'est aujourd'hui fait et je suis à la fois émue et satisfaite".

L'année prochaine l'Espace Monique Maurice accueillera les haltérophiles et les délégations

de la francophonie et du Canada qui pourront apprécier les équipements de très haut niveau mis à leur disposition et qui ne manqueront pas de voir grossir les rangs des membres du club villeneuvois".

Des équipements musclés



Barres olympiques, disques, stations de musculation, barres d'aérobic, haltères réglables, dalles, tapis de sol... un matériel professionnel de haut niveau où rien ne manque.

Une vraie salle d'arts martiaux



Lionel Luca a voulu profiter de la circonstance pour créer une vraie salle d'arts martiaux (Judo, Karaté, Taekwendo, Aikibudo, Viet Vo Dao) qui puisse accueillir également les compétitions. D'une surface de 325 m², elle comprend une salle de combat de 225 m², un hall d'accueil, un espace de stockage, des bureaux, un espace de convivialité et un local technique.

L'Espace Monique Maurice s'inscrit dans un cadre naturel réaménagé et protégé mais aussi dans la transition énergétique avec panneaux solaires et pompe à chaleur.

Tous présents à l'inauguration

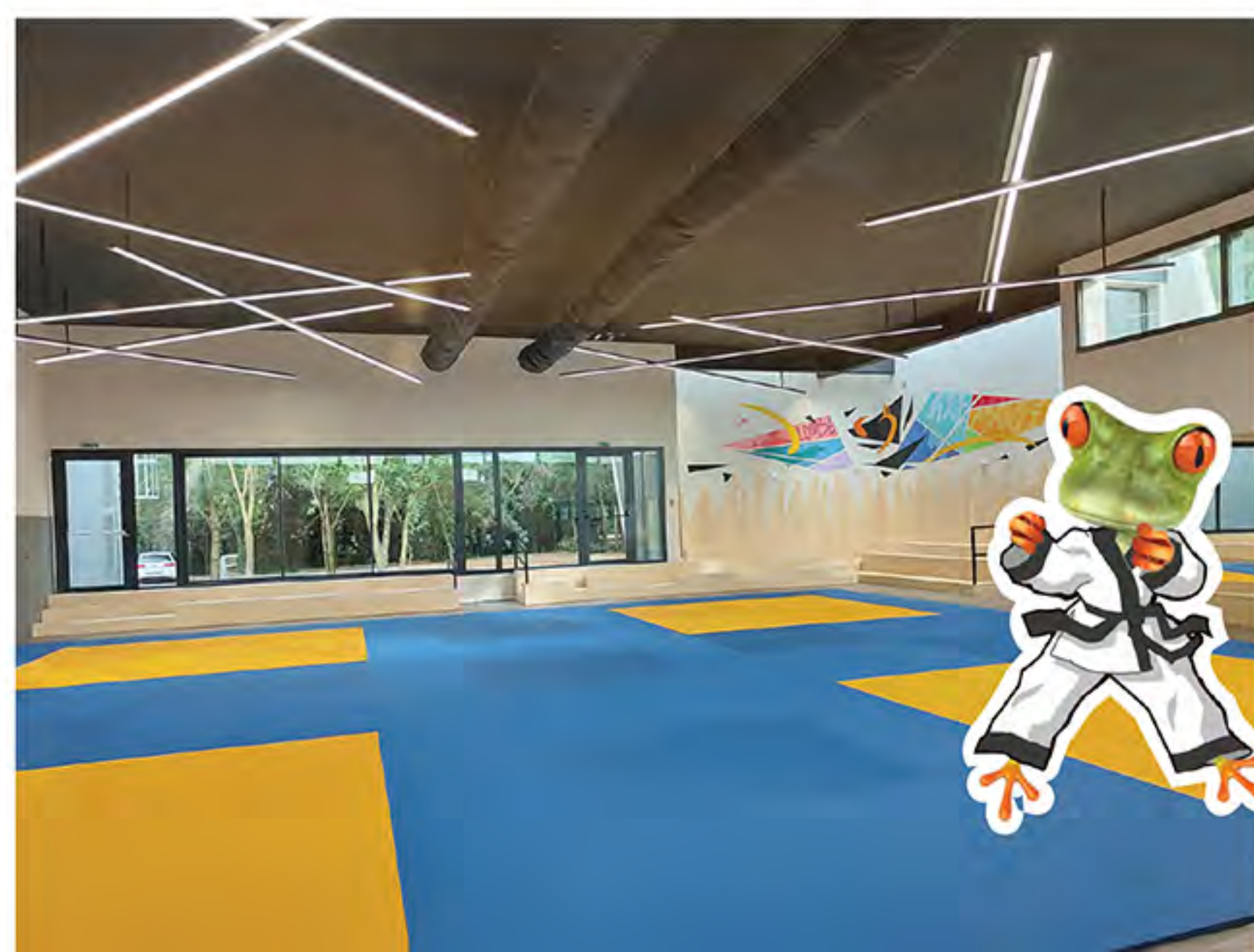


Judi 14 septembre : Aux côtés de Lionel Luca, les deux fils de Monique Maurice (Frédéric et Vivien avec Margaux sa petite-fille) et lors de l'inauguration qui a réuni de nombreux

représentants du monde sportif et des personnalités du monde institutionnel. Etaient notamment présents : Bernard Gonzalez, préfet des A.-M., Renaud Muselier, président de la Région,

Charles-Ange Ginesy, président du Département, Jean Leonetti, président de la CASA, Bryan Masson, député, Marie Benassayag, 1^{ère} adjointe au maire, Jean-Paul Bulgaridhès, adjoint délégué au Sport, de nombreux élus villeneuvois. Tous ont tenu à couper le ruban de ce complexe sportif de haut niveau qui représente **un investissement de près de 2.400.000 euros** dont 985.119 € de subventions réparties comme suit :

- 68.000 € de l'État,
- 200.000 € de la Région,
- 331.763 € du Département,
- 385.356 € de la CASA,
- Financement de la commune 1.414.881 €





La Coupe du Monde de rugby à Villeneuve

Sous la direction de Gaby Giuliano, (ancien joueur du RC Toulon, du RRC Nice et intervenant au Centre de Loisirs), les enfants (CM1 et CM2) des écoles des Plans et de Saint Georges ont participé durant la pause méridienne (12h-14h) à une mini coupe du monde de rugby qui a connu un vif succès avec des médailles et une remise, en présence du maire, de la "vraie fausse" coupe à chacune des classes.



Fibre optique : les derniers sont les premiers

Parmi les derniers desservis en 2014, la commune est aujourd'hui dans le peloton de tête avec 99% d'usagers éligibles à la fibre très haut débit. Une satisfaction largement exprimée par Lionel Luca lors d'une conférence de presse où il recevait Laurent Londeix, directeur régional Orange PACA, pour un point sur le déploiement et l'importance de la fibre à l'heure du développement du télétravail.

Restaurants scolaires



Saint-Georges : on a poussé les murs

Dès cette rentrée, les demi-pensionnaires du groupe scolaire Saint-Georges bénéficient de plus d'espace avec l'agrandissement du restaurant qui permet à la fois de réduire de 3 à 2 le nombre de services et aux enfants de déjeuner plus tôt et plus confortablement.

Réalisés en régie par le Centre Technique Municipal sous la direction de Jean-Paul Zattara, les travaux (démolition, construction et extension, étanchéité, façade et finition) ont livré une salle de restauration de 90 places contre 60 auparavant. **Coût total : 234 696 €**

Repas maison dans les crèches

La municipalité a décidé de faire bénéficier aux plus jeunes de repas "maison" préparés en liaison chaude dans la cuisine centrale de l'école Antony Fabre. Elaborée par les chefs de cuisine et une diététicienne, la préparation de ces repas a nécessité l'achat de matériel adapté et une

formation "sécurité alimentaire" au sein des crèches. Adaptés aux besoins selon l'âge des enfants (de 3 mois à 3 ans), ces repas contribuent à la découverte du goût et des différentes étapes de la diversification alimentaire. **Coût total : 20 800 €**

Vie scolaire

Transition énergétique dans les écoles

Le plan pluriannuel de rénovation énergétique s'applique aussi dans les écoles communales. Au groupe scolaire Antony Fabre, **près de 1.5 M €** ont été investis durant les vacances scolaires concernant, entre autres, **le remplacement intégral du système de chauffage et de climatisation.**

Le Centre Technique Municipal a participé à ce grand chantier avec les travaux de préparation permettant de réduire les coûts d'intervention extérieure, mais également en procédant à de nombreuses rénovations et travaux en régie : isolation, remise

en peinture des classes, remplacement des menuiseries. **"Désormais, il n'y aura plus de classes où il fait trop chaud ou trop froid."** s'est réjoui le maire. Et de rappeler que la municipalité procède, depuis 2014, aux remplacements de l'éclairage avec le passage au LED dans tous les bâtiments municipaux. "Le fait d'avoir toujours anticipé là où il était possible de faire des économies de bon sens nous a permis cette année, malgré l'augmentation du prix de l'électricité de maîtriser une facture avec une hausse moins importante" a-t-il expliqué.

L'ensemble des écoles a également bénéficié de réaménagements et améliorations : plantations d'arbres, marquages au sol de jeux dans les cours, sécurisation, remise en peinture, aménagements sportifs...



Jeunesse



3-18 ans : le plein de vitalité

Carton plein cet été pour le Centre de Loisirs et le Centre Ados qui, sous l'impulsion de Charles Luca, adjoint délégué à la Jeunesse et à la Politique de la Ville, ont accueilli plus de 300 enfants par semaine pour les 3-12 ans et une centaine d'ados de 12 à 18 ans en Juillet.

En plus des grands "classiques", les 58 animateurs du Centre de Loisirs et les 30 animateurs du Centre ados, ont proposé un large choix d'activités (structures gonflables, sorties dans les parcs d'attraction, séjours "sous la tente", séjours "Colonie de vacances", activités sportives et/ou nautiques...). De quoi rire, découvrir, se dépenser et laisser d'impérissables souvenirs.

Curieux ou musclés ?

À travers les "P'tits Curieux" et les "P'tits Musclés", l'équipe du service Jeunesse organise, durant les petites vacances scolaires (Toussaint, Hiver, Printemps) des **matinées sportives et culturelles gratuites** pour les enfants villeneuvois. Pour les plus actifs, des éducateurs diplômés initient chaque matin les enfants à de nouvelles disciplines

sportives sur l'ensemble des équipements communaux. Côté culture, l'Espace Culturel André Malraux propose, au Château des Baumettes, la découverte des arts plastiques et l'initiation à la musique.



Le mercredi aussi !

L'équipe éducative et d'encadrement assure également l'accueil hebdomadaire des mercredis en période scolaire durant lesquels les enfants peuvent bénéficier d'un accompagnement individuel aux activités sportives extrascolaires.

Adosphère, un service unique dans le département

Particulièrement apprécié des adolescents, inscrits ou non au collège Romée, Adosphère (situé à l'entrée du collège) est un lieu associant liberté et sécurité où les collégiens trouvent un abri, une écoute, des conseils et de la documentation. Mise en place en 2016 par la municipalité, cette structure est un atout pour la sécurité et l'anticipation de problèmes potentiels (drogue, harcèlement,

isolement, piège numérique...). Adosphère est un lieu de vie où les jeunes, **encadrés par une équipe de médiateurs**, s'expriment en toute confiance, sont impliqués dans la vie locale et orientés vers des spécialistes lorsque les problèmes sont importants. Unique dans le département, c'est un outil efficace pour la sécurité des collégiens et la tranquillité des parents.



Travaux



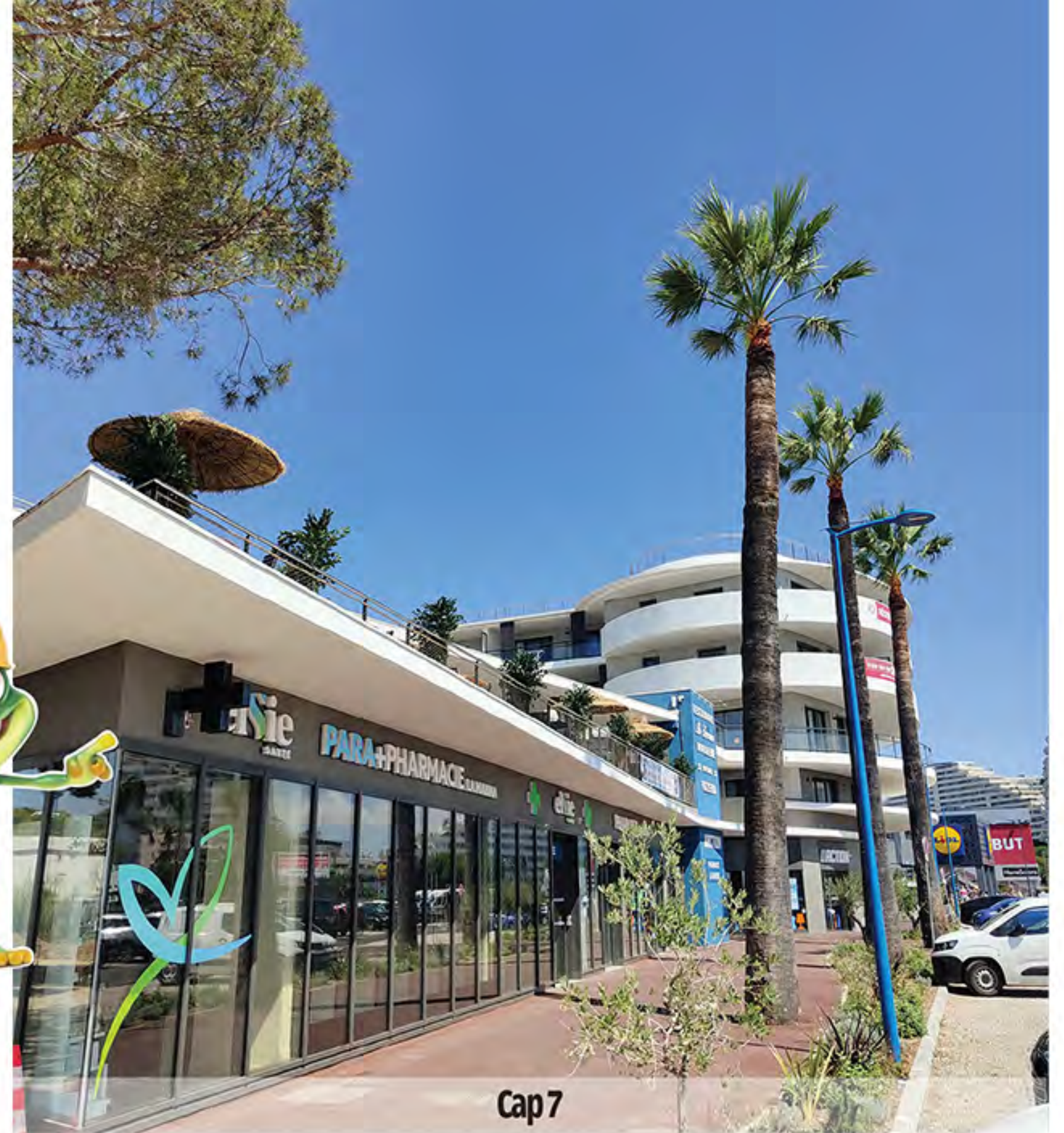
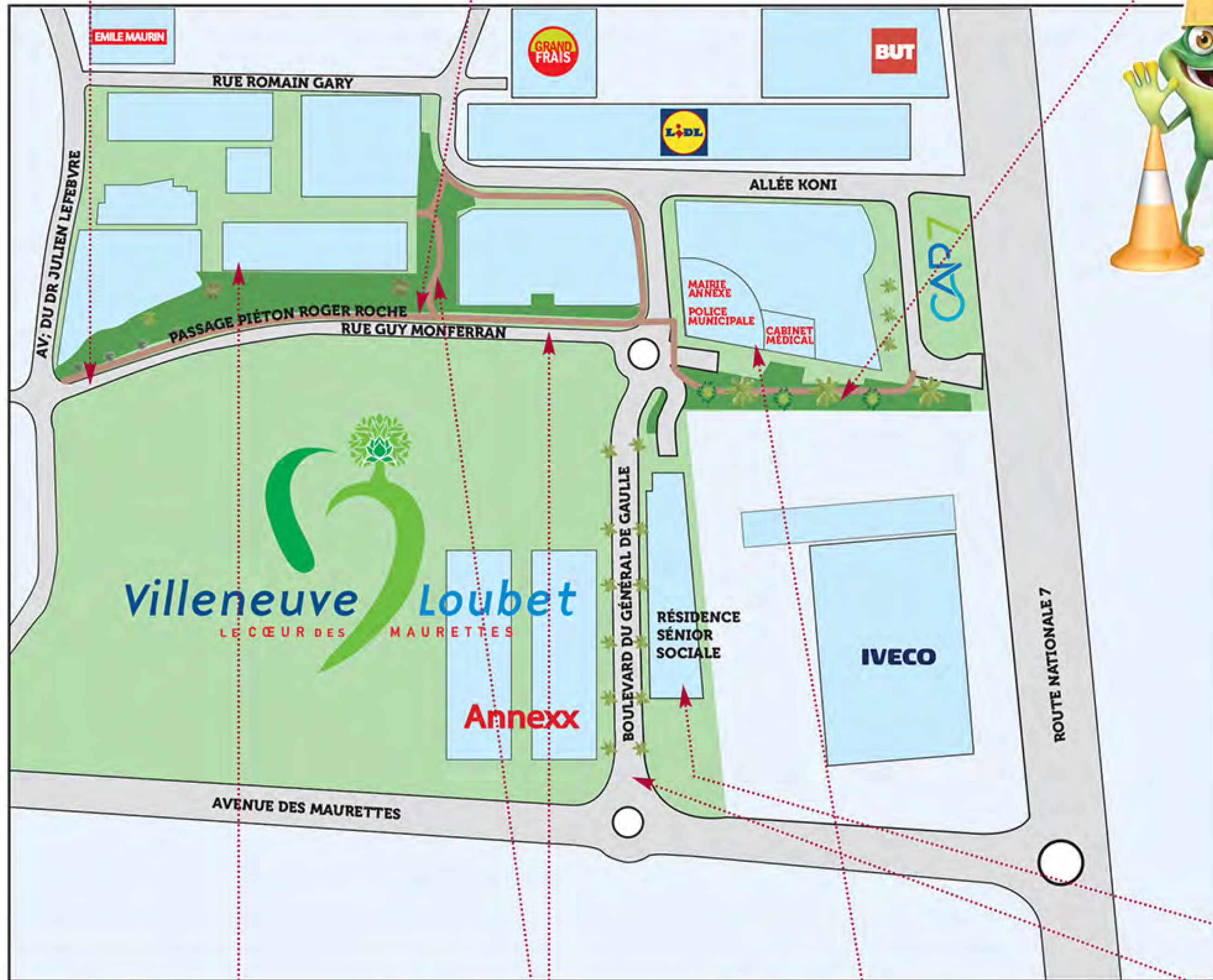
Rue Guy Monferran



Promenade Roger Roche



Jardin le long de Cap 7



Cap 7

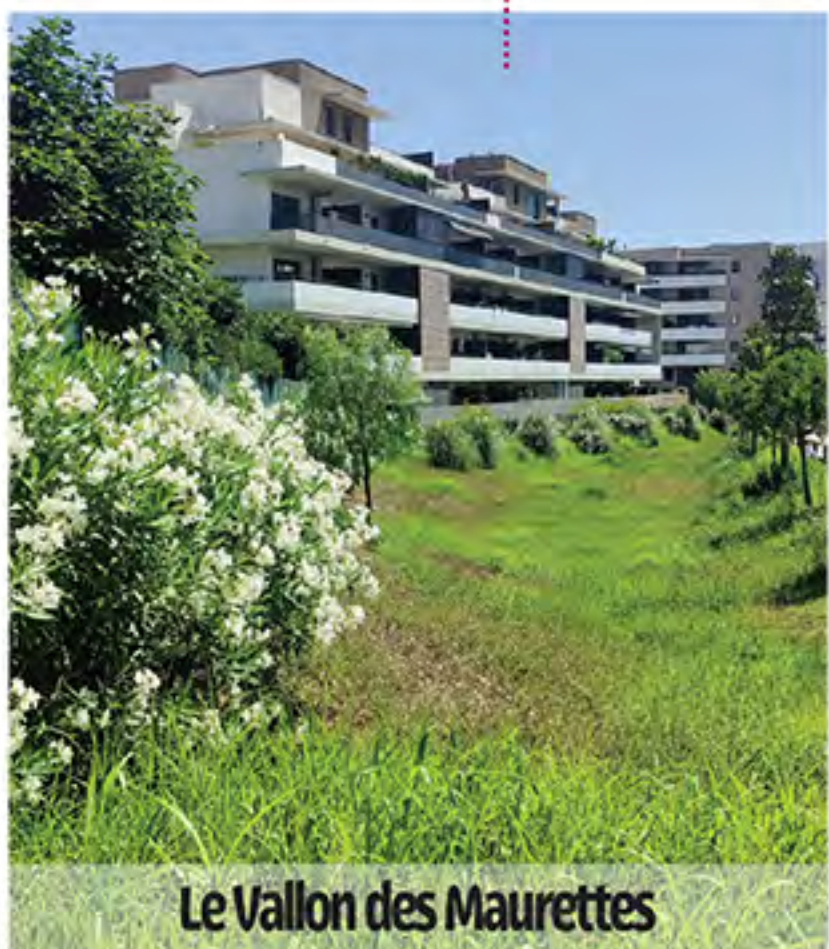
← **Cœur des Maurettes** : Après la mise en circulation de la rue Guy Monferran (ancienne impasse), des travaux sont actuellement en cours sur le futur Boulevard du Général de Gaulle. Avec la création d'un bassin de rétention des eaux pluviales, il s'agit de la mise à niveau des voiries avec trottoirs et voie cyclable plantés de magnolias, un dispositif de vidéosurveillance, la pose de mobiliers urbains, un éclairage public en LED, une borne de recharge des véhicules électriques. Ces grands travaux devraient être achevés d'ici la fin de l'année. Cette nouvelle voie va desservir et désenclaver le Cœur des Maurettes puisqu'elle permettra de relier l'Avenue des Maurettes à l'Avenue des Cavaliers.

Coût : 663.000 €

Subventions de l'État : 431.604,60 €

La taxe "Gemapi" qui figure sur votre feuille d'impôt sert à financer le recalibrage des ouvrages hydrauliques sous le Boulevard Nationale 7 entrepris par la CASA pour réduire les crues des vallons et le risque inondation.

Coût : 200.000 € (Co-financement du Conseil départemental)



Le Vallon des Maurettes



Liaison Promenade Roger Roche



Mairie annexe - Police municipale
Cabinet médical



Boulevard Général de Gaulle



Résidence Senior - Av. des Maurettes



↑ Arrêt bus scolaire :

A la demande des riverains et après avis et accord de la CASA, les services municipaux ont mis en place un arrêt de bus scolaire au carrefour de l'Avenue de Bellevue et du Chemin du Collet des Grailles.



↑ Carrefour Av. du Dr Lefebvre/Av. des Maurettes :

Avec la résidence immobilière "Akenae" la commune a réalisé l'aménagement du trottoir et des places de stationnements, dans la continuité de ceux créés en 2018 avec la résidence "L'Orée du Parc" Ainsi, il y a désormais un espace partagé piéton-vélo, 280m² de trottoir, 90m² de stationnement (6 parkings, une place "arrêt minute", des emplacements pour deux-roues). Trois mûriers platane et un palmier avec arrosage au goutte à goutte ont été plantés ainsi que 2 candélabres déplacés avec la pose d'un fourreau sur 200 m pour la vidéosurveillance et l'éclairage public.

Coût : 80.568 €



↑ Boulevard Nationale 7 :

Près du Parc de Vaugrenier, après l'aménagement piéton (cheminement et éclairage) de l'Avenue du Logis de Bonneau, un passage protégé avec un feu à la commande permet d'accéder désormais à l'arrêt de car en toute sécurité.

Coût : 41.920 €



↑ Allée Nolis :

Il s'agit d'une voie privée ouverte au public depuis le Formule 1 jusqu'au Bd Nationale 7 dont les propriétaires n'assurent ni l'entretien, ni la sécurité. C'est la commune qui doit intervenir pour assurer un minimum, du fait de la fréquentation publique, et de l'illégalité d'une réfection totale. Ainsi, le pseudo trottoir du bas de l'allée a-t-il été sécurisé.

Coût : 17.713 €

DERNIERE MINUTE!



Une nouvelle crèche

Le Conseil municipal a délibéré le 4 octobre dernier et retenu le candidat qui aura en charge la réalisation et la gestion d'une nouvelle crèche en Délégation de Service Public (les modalités d'admission et l'organisation de l'attribution des places en crèche sont entièrement maîtrisées par le service "Petite Enfance"). D'une surface de 750 m² auxquels s'ajoutent 225 m² en exté-

rieur, elle proposera un espace utile par berceau de 12m² (contre 8m² obligatoires). **C'est un bâtiment qui s'inscrit dans la transition énergétique** puisqu'il vise l'obtention du label BBC (Bâtiment Basse Consommation) avec une conception bio climatique (murs en bois-paille de forte épaisseur et cheminées de ventilation naturelle), le recours aux énergies renouvelables avec des panneaux solaires thermiques ;

équipé d'un système de chauffage/rafraîchissement via les centrales de traitement d'air, le bâtiment assurera un excellent confort en toute saison. Située avenue Max Chamindas, cette structure devrait ouvrir à la fin de l'année 2025. **Son coût prévisionnel est estimé à 2.740.000 euros hors taxes.** Nous reviendrons prochainement sur ce nouvel équipement municipal.

Citoyenneté



Jeunes et engagés

A l'initiative du maire, la municipalité a lancé son "Passport du civisme" dans les écoles élémentaires pour les élèves de CM2 (voir notre dernière parution). Intégrés à une démarche nationale qui regroupe 400 communes, le livret villeneuvois a innové puisqu'il y figure l'histoire du quartier où se situe l'école. Il propose également aux enfants des activités autour de thèmes liés à la citoyenneté. "Nous avons souhaité regrouper l'ensemble des valeurs trans-

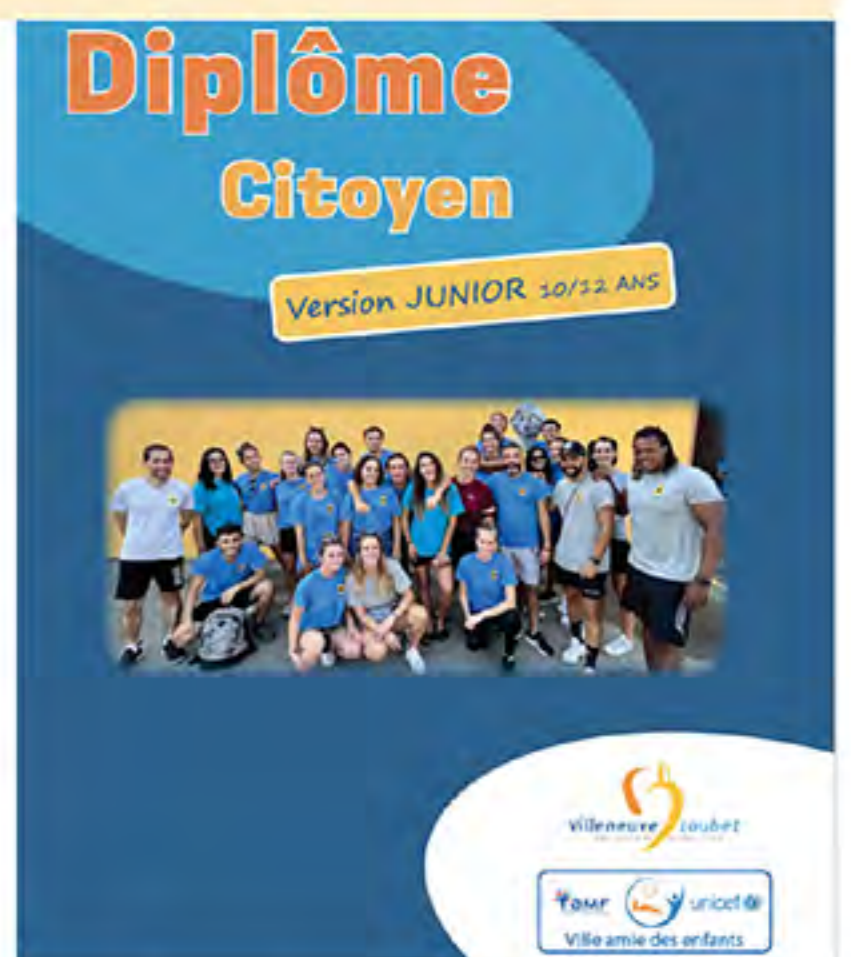


posées à l'école dans un document permettant aux enfants d'accomplir des actions citoyennes avec leurs enseignants mais aussi en famille" a indiqué Lionnel Luca, aux enfants et pa-



rents reçus au Pôle Culturel Auguste Escoffier à l'occasion de la remise des prix aux élèves s'étant plus particulièrement distingués. "Tout commence à l'école où l'on forme des citoyens" a rappelé le maire en renouvelant ses remerciements aux enseignants et aux directrices et directeurs des écoles élémentaires, indiquant

également le renouvellement de l'opération pour l'année scolaire 2023/2024. Les "Ambassadeurs" du passeport du civisme - élus, agents municipaux, présidents d'associations... - qui ont accompagné et validé le travail des enfants toute l'année durant, ont remis aux lauréats des cadeaux et médailles, en présence de Karine Aïssou, inspectrice de l'Éducation nationale. Outre le passeport du civisme, le service Jeunesse met en place cette année le Diplôme Citoyen au Centre de Loisirs (tous les mercredis pour les 10-12 ans) sur des thèmes similaires et complémentaires.



Par ailleurs, avec le Souvenir Français de Marie-Pierre Ferrucci, et le service d'Action Educatif et Civique, les collégiens volontaires participeront au sein de l'établissement à des activités citoyennes (entre 12h et 14h) pour devenir "Les Gardiens de la République" notamment lors des cérémonies commémoratives (11 novembre, 8 mai 14 juillet...).

L'été show villeneuvois



Un grand merci à celles et ceux qui ont œuvré pour offrir au plus grand nombre un été riche et varié en manifestations : le Service Spectacle et Fêtes avec le Classic Parc Orchestra, le Jardin des Contes et Légendes dans l'Eco-Parc, les Scènes du Loup au Pôle Culturel Auguste Escoffier, les Scènes de la Mer sur l'Esplanade Joséphine Baker, Villeneuve Live Music, les vendredis et samedis au village, les Soirées Gourmandes et Musicales et, avec le Conseil départemental : le Festival des Mots avec la participation de l'actrice Mathilda May. L'association SPICA pour la Nuit des Etoiles. Les 24h de mini bolides. Le Comité des Fêtes : organisateur du 14 juillet, du Championnat du Monde des Châteaux de Galets et Port Marina en Fête. L'Office du Tourisme pour les Balades à la Lanterne avec Marie-Claude Jover, et les Pique-niques sur les bords du Loup. L'association François 1er pour son Ambiance Renaissance avec "Villeneuve Loubet se danse". La Direction des Actions Municipales pour la 6^{ème} édition de Villeneuve'Africa sur le thème Art et Artisanat d'Afrique.



Découvrez la vidéo des temps forts de l'été villeneuvois en scannant ce code à l'aide de votre smartphone



Villeneuve fait un boulevard à l'illustre Brigitte Bardot

Lionnel Luca a souhaité que Villeneuve Loubet honore celle qui a créé - bien avant que ce soit à la mode - la Fondation qui porte son nom pour la sauvegarde des animaux sur toute la planète. Brigitte Bardot a été précurseur et demeure l'égérie de la protection animale. Or, cette année Villeneuve Loubet a été labellisée "Ville Amie des Animaux" pour son engagement permanent à la cause animale. Il était donc "naturel" que cette voie (ancienne avenue de la Batterie) qui longe la mer avec des établissements touristiques porte le nom de la célèbre actrice résidente de la Madrague située au bord de la méditerranée qui symbolise la Côte d'Azur. Présents lors de l'inauguration Bernard d'Ormale, le mari de Brigitte Bardot, Ghislaine Calmels-Bock, directrice de la fondation, Albert Calamuso, adjoint délégué à la protection animale et Viviane Daudigny, déléguée aux associations de protection animale. En complément Dominique Gault a proposé une œuvre de son frère décédé, Jean-Pierre, artiste peintre villeneuvois, évoquant BB et Marina qui a été installée sur le boulevard près des marinas.



La tortue et l'élou

Venue cet été voir son copain Albert Calamuso, adjoint à la protection animale (et sans doute séduite par le label Ville Amie des Animaux), une tortue caouanne a été remise à la mer par un couple. Attirée par les plages villeneuvoises, elle est revenue pondre, un peu plus loin, près de 100 œufs dont 72 ont pu gagner la mer grâce à la vigilance des bénévoles sous l'autorité de Sidonie Catteau, cheffe de projet "Tortue marine" de l'association Marineland.



"Le Sprinter" : quand l'art s'expose...

Le Sprinter, œuvre du sculpteur Jacques Roucheray, alias Jack Metal 06, fait écho aux nombreux promeneurs et joggers habitués de la Promenade Baie des Anges. Confectionnée à partir de fer à béton récupéré, elle est aussi un exemple parfaitement réussi de réemploi respectueux de l'environnement. Son socle a été réalisé par les agents du Centre Technique Municipal.

Décès



Jean-Louis Chastan nous a quittés

Natif d'Alger en 1940, Jean-Louis Chastan fait ses études au pensionnat Saint Joseph d'El-Biar. A 20 ans, il s'engage dans les Fusiliers Marins et rejoint le groupe d'intervention nocturne pour le maintien de l'ordre le long du littoral algérien. Après la guerre, il fait le tour du monde avant de devenir commercial à Dakar puis, en 1974, il s'installe à Villeneuve Loubet où il s'implique dans la vie associative.

Créateur, avec son frère Marcel, du Championnat du monde des châteaux de galets qui se tient chaque année sur nos plages, il est tour à tour président du Lions Club de Villeneuve Loubet (dont il fut membre durant 32 ans), membre de l'Association des anciens combattants et du Souvenir Français, président du Comité des Fêtes, Vice-président de l'Office du Tourisme, membre du conseil d'administration et Vice-président du CCAS...

Dès 1995 à 2001, il rejoint Lionnel Luca comme Adjoint spécial des quartiers du Bord de Mer. Sous la mandature de Richard Camou (2001-2014), il sera également adjoint spécial et délégué au Logement et à l'Action Sociale.

Marié pendant 45 ans à Colette, il est père de deux garçons, Julien et Romain et grand-père de trois petits enfants, Quentin, Eva et Max. Jean-Louis a su se faire apprécier des Villeneuvois et mener une vie bien remplie au service de sa famille et de ses concitoyens. Nos condoléances attristées à ses proches et ses nombreux amis.

Nature

Été : Villeneuve fête la mer



Innovation 2023: le dessalinisateur sur remorque

La 5^{ème} Fête de la Mer et des Littoraux, qui s'est tenue début juillet sur la plage de la Fighière, a réuni le GIPM (Groupement Intervention Pollution Marine), la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer), le Centre Technique Municipal, Veolia, Inf'Eau'Mer mer, Bibliomer, le Centre Nautique et l'Office de Tourisme.

Nouveau label pour Villeneuve
L'occasion pour Lionnel Luca de signer l'obtention du label "Protection des Océans" avec Lucien Tanghe, référent pour les A.-M. Ce label a pour objectifs de favoriser la mobilité douce pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'organiser des ramassages de déchets

pour limiter la pollution de la mer et des océans, de favoriser les achats responsables et les circuits courts.

Découverte et protection du monde marin

Plage du Loup, le 3 août le Centre de Découverte Mer et Montagne présentait son "Bibliomer", un stand itinérant proposant un atelier pédagogique pour petits et grands de découverte du monde marin et de sensibilisation à la protection de l'environnement.

Plage du Loup également le 4 août, jeux pédagogiques pour enfants et livrets d'information étaient proposés



sur le stand Inf'Eau'Mer dans le cadre de la campagne menée par le Réseau Mer PACA.

Le Conseil Scientifique des Îles de Lérins a présenté les mesures mises en place sur les plages du littoral pour conserver et protéger les mammifères marins et s'engager pour un tourisme nature.

Sécurité nautique

Le maire a remis leur diplôme du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) aux jeunes secouristes qui intègrent l'équipe des surveillants de plage, en présence de Dominique Delin, Capitaine du SDISO6 et spécialiste du sauvetage nautique de surface, de Charles Luca, Adjoint délégué à la Jeunesse et des élus Albert Calamuso et Philippe Deléan.

La tribune des groupes du conseil municipal

LISTE TOUS POUR VILLENEUVE LOUBET

Chères Villeneuvoises, Chers Villeneuvois,

L'été a été riche en manifestations et animations de toutes sortes pour le plus grand plaisir des Villeneuvois et des vacanciers dans notre commune comme ceux des communes environnantes.

Les services municipaux ont été sur la brèche : les services "Spectacle" et des "Fêtes" bien sûr mais aussi le Centre Technique Municipal pour l'entretien et la propreté ainsi que la Police Municipale avec la gendarmerie pour la sécurité.

L'Office du tourisme et le Comité des fêtes avec ses bénévoles ont rempli leur mission avec enthousiasme.

Cet été "post covid" aura été un moment de partage notamment pour les plus jeunes avec les activités du Centre de Loisirs et du Centre Ados proposées par le service "Jeunesse".

Dans le même temps, le Centre Technique Municipal avec le service "Instruction Publique et Famille" ont préparé la rentrée scolaire pour que tout se passe bien pour les 1500 élèves tout comme le service "Petite Enfance" a préparé la rentrée des tout-petits dans les crèches.

Les élus de la majorité tiennent à les remercier.

www.touspourvilleneuveloubet.fr

LISTE RASSEMBLEMENT VILLENEUVOIS

Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois
La fin de la saison estivale a fait place à une rentrée scolaire sur fond de polémiques en tous genres. L'état d'esprit de tous est déjà assez négatif suite aux années COVID qui laisse des traces d'anxiété.

Mais maintenant la gestion de la sécurité dans notre pays par le chef de l'état et ses ministres concernés, en rajoute une dose. L'augmentation des prix de l'énergie, l'inflation qui plombe les chariots à la caisse des grandes surfaces, ne va sûrement pas faire baisser ce sentiment de «mal vivre» dans nos esprits.

L'actualité anxiogène de cette fin d'été n'aura fait que de rajouter un cran sur la morosité ambiante. Notre commune n'échappe pas hélas à tous les maux qui touchent notre pays, même

si cette dernière reste dans la moyenne haute des endroits où il fait bon vivre.

Le conseil municipal et Monsieur le Maire, travaillent avec acharnement pour que tous les voyants restent au vert pour notre ville. Pourtant le président de la république ne rate jamais une occasion dans ses discours de discréditer les élus, qui travaillent pour le bien des concitoyens.

Ceci est une attitude que je qualifierai de pitoyable, et qui justifie mon vote en faveur de la motion adoptée lors du dernier conseil municipal sur la polémique relative à la taxe foncière.

Jean-Pierre Vincendet conseiller municipal
Rassemblement National à Villeneuve Loubet.

Tri sélectif

Je valorise mon tri en un... Clink



Gagner des bons d'achats ou faire des dons à des associations tout en triant les déchets, c'est ce que propose le dispositif Clink mis en place progressivement sur le territoire communal.

"Les emballages triés et déposés dans une colonne de tri rapportent des points comptabilisés sur une application mobile téléchargeable sur smartphone, explique Philippe Deléan, Conseiller municipal délégué à l'Environnement, aux Activités nautiques et portuaires. Il suffit de se connecter en arrivant aux bornes d'apport volontaire sur les-

quelles des boîtiers avec capteurs sont installés".

Et pour ceux qui n'ont pas de smartphone ? "Des badges au format carte de crédit sont disponibles à l'Espace Citoyen et en mairie annexe, indique l'adjoint.

Collecte de verre et commerce local

"L'objectif, précise Pierre Amphoux, directeur des études et de la stratégie Envinet à la CASA, est de gagner un kilo de verre collecté supplémentaire par habitant chaque année".

L'opération durera 5 ans et sera tout autant profitable à l'environnement qu'aux commerçants et, bien sûr, aux Villeneuvois.

"Les Villeneuvois pourront dépenser leurs points dans le réseau de commerçants partenaires que nous constituons et on organisera aussi des challenges associatifs et inter-écoles et des concours de tri, annonce Pierre Amphoux.

Plus d'infos sur : clink.com

Ordures ménagères

Tous au compostage

Tous au compostage

La réduction des déchets et de sa facture d'ordures ménagères (TOM sur la feuille d'impôt) passe par le compostage.

● Pour les ménages résidant en habitat individuel, il est possible d'obtenir gratuitement un composteur auprès d'Univalom.

Il suffit d'en faire la demande sur : univalom.fr/le-compostage et de participer à une formation obligatoire d'environ 1h.

● Les ménages qui résident en habitat collectif et disposent d'espaces extérieurs dans leurs copropriétés, peuvent adresser une demande d'installation d'un site de compostage collectif auprès d'Univalom (compost@univalom.fr).

Passage au tri à la source

À compter du 1^{er} janvier prochain, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) obligera tous les ménages à trier leurs déchets alimentaires séparément et à disposer à proximité de chez eux



d'une solution pratique de tri de leurs biodéchets.

La loi AGEC poursuit plusieurs objectifs : sortir du plastique jetable, mieux informer les consommateurs, agir contre le gaspillage, agir pour le réemploi solidaire, agir contre l'obsolescence programmée et mieux produire. Ces nouvelles dispositions de tri à la source font donc appel à la solidarité citoyenne de tous envers notre planète. La CASA indiquera d'ici la fin de l'année les modalités pratiques.

Rappel

POUBELLE, LA VILLE ?

Merci de rentrer vos bacs après chaque collecte

► **Ordures ménagères**
A partir de 18 h pour les sortir
Pour tous les quartiers (sauf Marina et Village) : mercredi, vendredi et dimanche soir
Pour Marina et Village : tous les jours sauf le samedi

► **Emballages ménagers (bac jaune)**
Bouteille, flacon, pot et barquette, carton, conserve, cannette, tous les papiers...
Le lundi et jeudi soir

► **Déchets verts**
A partir de novembre et jusqu'à mars 2024
1 mardi soir sur 2, les semaines paires

► **Encombrants**
Sur rendez-vous auprès du 04 92 19 75 00
Sortir les encombrants la veille au soir du rendez-vous
Déchetterie gratuite pour les Villeneuvois
La Colle-sur-Loup (près du gymnase)
04.93.32.94.85

Nuisances sonores
Bricolage et jardinage tolérés :
Jours ouvrables : 8h30 > 12h - 14h30 > 19h
Samedi : 9h > 12h - 15h > 18h - Dimanche et jours fériés : 10h à 12h - Aucun trouble l'après-midi !
Aucun bruit n'est toléré de 22h à 7h.
Tapage nocturne ou diurne : 68€ d'amende

Transports

Mon ticket de bus par SMS

Une initiative qui simplifie la vie des usagers occasionnels des lignes du réseau de la CASA.

Paiement prélevé sur la facture de téléphone

Une fois arrivé à l'arrêt souhaité, vous envoyez par SMS au 93 600 le mot "BUS" suivi du numéro de la ligne que vous voulez emprunter (Ex : "BUS6" pour la ligne 6) et vous recevez en retour un ticket dématérialisé par SMS également.

Le titre est valable dès réception pour une durée d'une heure y compris en correspondance.

Pas d'application à charger, pas de compte client à créer, pas de coordonnées bancaires à saisir, l'achat du titre (1 euro) sera porté sur votre prochaine facture téléphonique sans aucun frais additionnel, hormis, s'il n'est pas compris en illimité dans votre forfait, le prix non surtaxé de l'envoi de votre SMS.

Il ne manque plus alors qu'à présenter votre ticket SMS au conducteur ou aux équipes de contrôle en vous assurant au préalable d'avoir suffisamment de batterie sur votre smartphone.

FAIRE FACE AUX RISQUES

Diffusée avec cette parution, vous trouverez la nouvelle édition du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (inondations, séismes, incendies...).

Les gestes et précautions à prendre en cas de catastrophe naturelle y sont répertoriés et peuvent sauver des vies.



Également disponible en mairie



Hôtel de Ville
06270 Villeneuve Loubet
Tél. 04 92 02 60 00 -
www.villeneueloubet.fr
Dépôt légal oct. 2023

● Directeur de la publication : Lionel Luca
● Rédaction : Service d'Information municipale
● Conception : JB Conseil
● Crédit photo : Mairie de Villeneuve Loubet
● Impression : Imprimerie Perfectmix-Photoffset
● Diffusion : Direction des Actions municipales
Magazine imprimé conformément aux critères de développement durable

TOUT SAVOIR SUR NOTRE COMMUNE

1 Maires et Citoyens

En direct avec notre commune (actualité, événements, services municipaux, alertes risques, travaux, consultations, suggestions, débats...)

Disponible pour smartphone et tablette sur Google play
À télécharger sur l'App Store



2

Vous souhaitez faire un signalement, un dysfonctionnement dans votre quartier ?

Villeneuve Loubet
ALL MAIRIE
Service d'intervention

PERMANENCE TELEPHONIQUE
04 92 02 60 52 ou
N° Vert 0 800 00 10 19

3

Suivez les Conseils municipaux EN DIRECT sur



ville de villeneuve loubet



TOUTES LES INFOS

4 Retrouvez toute l'actu villeneuvoise en vous inscrivant à la Newsletter



Inscrivez-vous sur : villeneueloubet.fr/inscription-newsletter

5

Faire face aux risques



Les contacts utiles

Police municipale 24h/24
04 92 02 60 60
Mairie principale
04 92 02 60 00
Mairie Annexe
Av. Jacques-Yves Cousteau
04 92 02 99 78
Centre Communal d'Action Sociale
04 92 02 60 80
Service Instruction Publique et Famille
04 92 02 60 70
Service Petite Enfance et Famille
04 93 20 89 59
Guichet des Familles
04 92 02 60 50
Service Urbanisme
04 92 13 44 10
Service Transports
04 92 02 99 78
Allo Mairie - Espace Citoyen
04 92 02 60 52
Maison d'Accueil des Services publics
04 23 13 20 11
Urgence médicale
112
Handicap expression et audition
114
Urgence sociale
115